

**Pour La Désignation D'un Réviseur Légal Des Comptes De L'office National
Du Tourisme Tunisien Pour Les Exercices 2019-2020-2021**

L'Office National du Tourisme Tunisien se propose de lancer le présent appel d'offres auprès des membres des experts-comptables de Tunisie en vue de choisir un réviseur des comptes au titre des exercices 2019-2020-2021.

A cet effet, les membres désirant participer à cet appel d'offres sont invités à se présenter à L'office National du Tourisme Tunisien (Direction du Contrôle de Gestion, 84 Avenue de la Liberté, le Belvédère, Tunis – 2ème étage – tour B) pour retirer le cahier des charges, à compter de la parution du présent avis.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leurs offres et pièces annexes à la direction générale, à l'adresse suivante : 1, Avenue Mohamed V – 1001 – Tunis par voie postale recommandée ou par rapide poste ou directement au bureau d'ordre central de l'ONTT contre décharge dans une enveloppe fermée. Seul le cachet du bureau d'ordre fait foi.

L'enveloppe extérieure, anonyme, fermée et libellée au nom de Mr. Le Directeur Général de L'Office National du Tourisme Tunisien ne doit porter aucune identité ni sigle ou tout autre signe distinctif du soumissionnaire.

Les mentions à porter obligatoirement et seulement, sont les suivantes :

**«NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRE N°02/2022 – REVISION LEGALE DES COMPTES DE L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME
TUNISIEN – EXERCICES 2019-2020-2021 »**

Une personne physique ne peut représenter qu'un seul soumissionnaire aussi bien lors du retrait du cahier des charges que du dépôt de l'offre. L'infraction de cette procédure entraîne l'exclusion de l'offre en infraction. Toute offre n'ayant pas retiré le cahier des charges serait exclue.

L'enveloppe doit contenir les documents suivants :

Nature du document

Documents Administratifs :

- Déclaration sur l'honneur d'avoir pris connaissance et de s'engager selon les dispositions figurant dans le cahier des charges relatif à la désignation d'un commissaire aux comptes de l'ONTT au titre des années 2019-2020-2021
- Attestation d'affiliation à la CNSS.
- Extrait du registre national des entreprises
- Déclaration sur l'honneur de non-faillite, de non-influence, de ne pas avoir fait partie du personnel de l'ONTT, de ne pas être dans une des situations citées à l'article 2 du cahier des charges.

Les documents techniques pris en considération pour le dépouillement des offres :

- et
- Déclaration de participation à l'appel d'offre indiquant qu'il est le signataire de l'offre qu'il est représentant du cabinet d'expertise
 - Etat nominatif du personnel permanent du cabinet.
 - Engagement de tous les membres de l'équipe intervenante à réaliser la mission, accompagné des copies certifiées conformes des diplômes en ce qui concerne les intervenants classe 2 ou attestation de stage décernée par l'instance des commissaires aux comptes et des copies certifiées conformes des diplômes en ce qui concerne les intervenants classe 3 et copies des décisions d'équivalence pour les diplômes étrangers ou décernés par des facultés privées
 - Etat des missions de révisions légales et de commissariats aux comptes réalisées par le commissaire aux comptes et les intervenants (classe 1) depuis 1997 auprès des entreprises et établissements publics jusqu'à la date limite de réception des offres accompagnée des justificatifs nécessaires
 - Etat des missions de révisions légales et de commissariats aux comptes réalisées par le commissaire aux comptes et les intervenants (classe 1) depuis 1997 auprès des sociétés privées accompagnée des justificatifs nécessaires
 - La répartition de la durée d'intervention par catégorie d'intervenant.

Le dernier délai de la remise des offres est fixé pour le 02/01/2023. Le cachet du bureau d'ordre fait foi. Toute offre arrivée après le délai sus indiqué sera rejetée. Cet avis annule et remplace la consultation annoncée le 03 septembre 2022 suite à l'émission du nouveau cahier des charges relatif à la désignation des commissaires aux comptes au mois de octobre 2022.

INSPIRING
Tunisia